



**ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN**

Déclaration FSU séance du CHSCTA du 12 novembre 2020

Monsieur le Recteur,

Vous ne présidez pas notre instance, une fois encore. Vous avez une autre réunion, informelle. Cela en dit long sur l'intérêt que vous portez à la santé et aux conditions de travail de vos agents.

En septembre 2020, vous affirmiez sur BFM Lyon que la rentrée se ferait en toute sérénité. Cela n'a pas été le cas. Le 30 octobre, toujours sur BFM Lyon, vous assuriez que nous étions prêts. Qui est ce "nous" dont vous parlez, auquel vous semblez prendre part ?

La rentrée du lundi 2 novembre vous aura certainement fait changer d'avis, si vous parvenez à regarder la réalité en face.

Tout d'abord, suite aux nombreux changements d'avis du ministre Blanquer, l'hommage à Samuel Paty n'a pas pu se faire dans les conditions ardemment espérées par les personnels. Il est sans doute inutile d'y revenir, certains médias ayant pour une fois relayé la réalité et la légitimité de notre colère face au mépris affiché par notre ministre. Dans de très nombreux établissements de l'académie, cette colère s'est muée en action. Les personnels rassemblés en assemblée générale ont souvent décidé de faire grève pour dénoncer l'indifférence voire le mépris de notre ministre avec cette proposition d'hommage tronqué.

À cela s'ajoute l'urgence dans laquelle le ministre a de nouveau mis les établissements pour préparer une rentrée avec un nouveau protocole dit renforcé. Vous avez annoncé sur BFM Lyon qu'il était déjà en place dans de nombreux établissements. Or ce n'est pas vrai. Et même quand le principe une salle = une classe est mis en œuvre depuis le début de l'année scolaire, les moyens pour faire fonctionner ce dispositif sont insuffisants, comme nous vous le disons depuis plusieurs mois. En effet, les établissements scolaires manquent cruellement de moyens humains pour assurer la distanciation, faisant peser de lourdes responsabilités, et une charge mentale équivalente, sur les CPE, AED, mais aussi sur les directeur.trice.s d'école. Nous n'oublions pas les AESH déjà malmené.e.s par la mise en place des PIAL, ni les personnels de direction qui ploient sous la charge de travail induite par les injonctions changeantes et non préparées.

Vous nous dites être en contact étroit avec la région et la métropole afin que les structures reçoivent le matériel nécessaire à l'application du protocole sanitaire. Or à la lecture des registres (mais les lisez-vous ?), il apparaît que dans de trop nombreux établissements, il n'y a pas assez de gel hydroalcoolique, il n'y a pas assez de lingettes virucides, et les agents de service qui sont absents ne sont pas remplacés. Non, nos salles ne sont pas nettoyées tous les jours. Non, les élèves ne s'habituent pas au masque et trop souvent ne les portent pas comme il convient. Non, la distanciation physique n'est absolument pas possible dans une classe à 30,35 ou dans une cour d'école. La grève sanitaire du mardi 10 novembre, largement suivie, l'a démontré. La FSU réclame la mise en place de demi-groupes dans tous les collèges et les lycées qui le demandent.

Sous la tutelle de votre Ministre, vous annoncez aux médias que tout va bien, que les écoles ne sont pas des foyers de contamination, en citant des chiffres dont on se demande d'où ils viennent, et que d'autres sources démentent. Sinon pourquoi y aurait-il besoin d'un renforcement des mesures sanitaires dans nos structures ? Cette désinformation volontaire nuit à l'école de la confiance dont on nous rebat les oreilles. Quand prendrez-vous le temps d'écouter et d'entendre les professionnels du terrain ?

Nous devrions nous réjouir de l'annonce du ministre concernant les lycées, mais quid des collèges et des écoles ? En outre, forts de notre expérience, nous anticipons, nous, les pressions auxquelles nous devons faire face : ainsi nous réclamons dès aujourd'hui pour les collèges et les lycées un enseignement en demi-groupes sans distanciel en plus, car les journées des enseignants ne comptent que 24 heures.

En EPS, à cette rentrée des congés d'automne, les repères pour l'enseignement de la discipline ont encore évolué. Même si on peut se réjouir, dans le contexte, que l'activité puisse être encore permise, la question du « quoi faire » se pose sérieusement. Plusieurs éléments restreignent notre enseignement : la limitation du brassage, les activités de l'UNSS (rencontres inter établissements) sont proscrites, la règle des deux mètres de distance entre élèves lors de la pratique devient obligatoire... mais en pratique irréalisable sur tout le temps du cours !

L'accompagnement, le soutien, et pourquoi pas les préconisations des IA IPR EPS face à cette situation sont inexistantes : que faire de la Lettre des IPR envoyée deux jours après la rentrée avec deux phrases laconiques et la fiche repères Protocole national EPS jointe que tous et toutes avaient déjà eue par d'autres sources dès le dernier samedi des congés car recherchant déjà pour le retour des élèves d'autres solutions pour les accueillir ?

Il nous faut rappeler la spécificité de la prise en charge des élèves en EPS : ils sont dans les moments de pratique sans les masques. Si nous nous basons sur les préconisations du Conseil Scientifique qui dit que les jeunes de 12 à 18 ans ne sont pas moins transmetteurs et que nous prenons des risques lorsqu'ils ne sont pas masqués et à moins de 2m, nous pouvons dire qu'il y a autant de modalités de l'enseignement de l'EPS que d'établissements, pour ne pas dire d'enseignant.e.s. Des tensions naissent entre collègues devant le ressenti de chacun et devant ce silence. Cela ajoute au contexte anxigène pour les enseignant.e.s EPS. Les positionnements diffèrent selon les chefs d'établissements. Les conditions d'accès aux installations sportives dès que celles-ci ne sont pas intra-muros sont de plus en plus compliquées : les piscines n'ouvrent plus car ne fonctionner qu'avec les scolaires coûte trop cher, les vestiaires ne sont pas accessibles car le nettoyage est impossible et la gestion des élèves par les enseignant.e.s EPS y est plus que problématique... Les enseignant.e.s EPS, soutenus par les parents, restent malgré tout bien conscients que l'activité physique est primordiale en cette période. Dans cette optique, nous continuons d'exiger que des 1/2 groupes soient mis en œuvre, que les enseignant.e.s d'EPS, en tant qu'agents particulièrement exposés, bénéficient de masques chirurgicaux, demande faite dès juin avec la FSU. En outre, nous appelons le ministère à surseoir aux premières épreuves certificatives et rappelons notre demande de moratoire sur les référentiels.

Dans le 1er degré, les enseignant.e.s placés.e.s en ASA ne sont pas remplacés.e.s. Pourquoi ? Et dans ce contexte si particulier, les élèves en fragilité sont encore plus déstabilisés. Que compte mettre en place l'administration pour accompagner ces élèves mais aussi les personnels qui doivent gérer leurs crises parfois violentes ?

D'autre part, à la suite de la communication du ministère de la Santé, les infirmier.e.s de l'éducation nationale refusent la perspective d'effectuer les tests de dépistage antigénique pour les personnels. Ce refus ne doit pas être considéré comme un affront par nos collègues mais comme la réaffirmation de leur rôle et de leurs missions auprès des élèves. Les besoins individuels des élèves sont croissants depuis le début de cette période sanitaire et sécuritaire inédite, et ne permettent plus aux IDE d'assurer toutes leurs missions telles que par exemple les préventions collectives des CESC.

De plus, nombre d'IDE à la demande de leur CE doivent assurer la gestion des cas COVID avec le tracking, ce qui leur laisse encore moins le temps pour faire un suivi correct des élèves en difficulté ou en mal être.

Par ailleurs, certains infirmier.e.s manquent encore de matériel consommable (masques chirurgicaux, gants) mais aussi d'équipement informatique performant. Ils/elles n'ont pu avoir de réunion de rentrée cette année ainsi que nombre de réunions de secteur faute de matériel adapté aux visioconférences dans les infirmeries (ordinateur/caméra/micro). L'échange et le retour d'expérience entre pairs est primordial en ces temps où nous sommes confrontés entre autres à des changements incessants de protocole sanitaire. Qu'a prévu l'administration pour répondre à ces besoins ?

Sur toutes ces questions, Monsieur le Recteur, la FSU attend votre réponse.